

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-003320

154607

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1487 Société : Rajm

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MACHGHOUF SALAH

Date de naissance : 30.06.1952

Adresse : 126, Lotissement 11 Ada F15 Sea

88 MAAZOUR - Casablanca

Tél. : 06.06.82.06.21 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

EL HAMAOUT Youssfi
Praticien EL HAMAOUT Youssfi
Psychiatre - Psychiatre
227, Bd Ghandi 2^e Etage, N° 03
Casablanca - Tél. : 05 22 99 47

Date de consultation : 21.03.2023

Nom et prénom du malade : MACHGHOUF SALAH Age : 2016.10.10

Lien de parenté : Qui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affectif

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 23 MAR. 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 21.03.2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/03/23	CNA'S		600,00	Paiement par le Médecin - Casablanca - Tel: 05 22 09 47 22 Casablanca - Tel: 05 22 09 47 22

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pauline LAMBERT</i> DOCTEUR EN PHARMACIE Médecin Pharmacien 05 22 09 47 22	21/03/23	2660,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

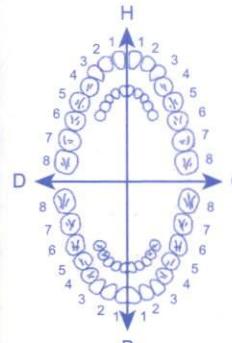
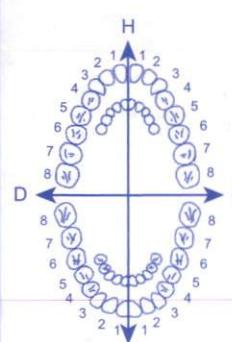
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur EL HAMAOUI Youssef
Psychiatre - Psychotérapeute



الدكتور الحماوي يوسف
طبيب نفسي

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 239,00 DH
ID: 647621
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 239,00 DH
ID: 646844
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 239,00 DH
ID: 647763
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 239,00 DH
ID: 647621
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 239,00 DH
ID: 646533
6 118001 140800

Interpersonnelle
e et Comportementale

rendez-vous

بي
ن شخصي
ي المعرفي
اد

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 239,00 DH
ID: 647621
6 118001 140800

Casablanca le, 21 MARS 2023 الدار البيضاء

67,60 x 4

①

Teralith 250
2 - 0 - 2

✓ 7/19

239,00 x 10

②

Lamictal 100
1 - 0 - 2

✓ 7/19

2660,40

✓ 7/19

Professeur EL HAMAOUI Youssef
Psychiatre - Psychotérapeute
227, Bd Goudi 2ème Etage, N° 03
Casablanca - Tél.: 05 22 99 47

PHARMA
FOULOU
Docteur
N° 219 lot
Télé 0522 99 47

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 239,00 DH
ID: 646533
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 239,00 DH
ID: 647763
6 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 239,00 DH
ID: 646533
6 118001 140800

Maphar
Km 10, Route Côtier 111.
Q1 Zenata Ain seba Casablanca
Teritalith 250mg tabco
b16x20 xw
P.P.V : 67,60 DH
ID: 118000 012474

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain seba Casablanca
Teratalith 250 mg, B100 cp
P.P.V : 67,60 DH
ID: 118000 060895

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain seba Casablanca
Teratalith 260 mg, B100 cp
P.P.V : 67,60 DH
ID: 118000 060895

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain seba Casablanca
Teratalith 260 mg, B100 cp
P.P.V : 67,60 DH
ID: 118000 060895

Dr.elhamaoui/